



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
du bassin de la Creuse

Compte-rendu des commissions géographiques du SAGE Creuse

les 12, 13 et 14 octobre 2021



Compte rendu des réunions de concertation pour le SAGE Creuse

Réunions tenues les 12, 13 et 14 octobre 2021

Respectivement à Sainte-Feyre (23), Prissac (36) et Lathus-Saint-Rémy (86)

ORGANISATION DES CONCERTATIONS

L'organisation des trois commissions géographiques s'est déroulée de façon identique.

En préparation de la commission, l'EPTB Vienne, le bureau d'études et le consultant ont extrait de l'État Initial des thématiques essentielles et les ont traduites en questions-cadre. Quelques jours avant les réunions, l'EPTB Vienne a réparti les inscrits à chaque réunion de manière à constituer 4 équipes de travail sur chaque commission géographique (de 8 à 10 personnes par équipe) de la manière la plus équilibrée possible (type de structure, techniciens/professionnels/ élus...). Chaque équipe réunit des personnes de profil très différents de manière à représenter le plus grand nombre de points de vue. Afin de permettre une grande richesse de discussion.

Après un temps d'accueil, le Président de la Commission géographique introduit la réunion en présentant le contexte et les enjeux de cette concertation. Ensuite, In Hominé et Géonat présentent le mode opératoire de la concertation basée sur la méthode « world café ». Enfin, l'EPTB Vienne rappelle l'état d'avancement du SAGE Creuse et présente une synthèse de l'état initial du bassin versant de la Creuse. Plusieurs exemplaires de cette synthèse étaient à disposition sur les différentes tables.



Discours d'introduction

M. Thierry Gaillard (Conseil Départemental de la Creuse), M. Alain Jacquet (SMA Brenne Creuse Anglin Claise), M. Jean-Michel Bertrand (SM Contrat de Rivière Gartempe) et M. William Boiron (SYA Gartempe et Creuse), respectivement Président de la commission Creuse amont, Président de la commission Creuse aval et co-Présidents de la commission Gartempe ont remercié les invités pour leur participation. Ils ont d'abord souligné qu'environ 120 personnes se sont inscrites pour ces 3 commissions géographiques, ce qui montre l'intérêt que de nombreuses personnes et structures portent sur la gestion de l'eau sur le bassin de la Creuse.*



Cette participation confirme l'intérêt de l'organisation de commissions géographiques qui donnent la possibilité à un large panel d'acteurs du territoire de s'exprimer et d'alimenter les décisions de la Commission Locale de l'Eau.

Les présidents ont ensuite rappelé que, suite aux dernières commissions géographiques, la première étape d'élaboration du SAGE Creuse a été finalisée lors de la validation de l'Etat initial par la CLE en février 2021. Ce portrait du territoire, base de réflexion pour la présente réunion, a été complété et amendé par plusieurs étapes de concertation, dont les commissions géographiques.

La phase de diagnostic est désormais débutée et elle aboutira à la définition des enjeux du SAGE. Pour favoriser l'expression de chacun, la structure porteuse du SAGE, l'EPTB Vienne, a recruté les entreprises In Hominé et Géonat environnement pour la réalisation du diagnostic. Des ateliers ont été mis en place pour donner aux participants la possibilité de faire part de leurs connaissances et de leurs réflexions sur les principales problématiques du bassin.

Ils ont ensuite expliqué que 3 grands "moments" marqueront la réunion : un rappel des principaux résultats de l'Etat initial, le déroulement des ateliers (cœur de la journée), et la phase de synthèse.

Après avoir souhaité de riches échanges lors de chaque matinée, les présidents ont ensuite donné la parole à Messieurs Nardot de l'entreprise Géonat et Monsieur Garcin de l'entreprise In Hominé pour présenter le cadre de la réunion.

* M. Gaillard ayant eu un empêchement de dernière minute, Vincent Berthelot de l'EPTB Vienne a assuré l'introduction

La conduite de la concertation proprement dite, a pris la forme du « World Café » : les échanges et les contributions s'articulent autour de 4 thématiques relayées par des questions cadre listées dans le tableau ci-dessous, et positionnées sur 4 tables (réunion en ateliers thématiques). Chaque table est animée par un collaborateur de Géonat ou un salarié de l'EPTB. In Hominé est maître du temps et en appui aux animateurs de tables.

En début de séquence, un tour de table a permis à chacun de se présenter et de parler de ses attachements au territoire ou au sujet de l'eau. Ensuite, chaque équipe de participants dispose de 20 minutes environ pour s'exprimer et échanger à partir des questions de sa table. Au bout du temps imparti les équipes changent de table et disposent à nouveau de 20 minutes pour compléter et enrichir les travaux de la / des équipes précédentes. Ainsi, chacun a pu contribuer à toutes les thématiques.



Au total 1 heure et 20 minutes de travail ont été consacrées à cette expression.

| Thématiques | Questions cadre |
|-----------------------|---|
| Biodiversité, milieux | Le bassin de la Creuse abrite un patrimoine naturel riche. Quelles sont les principales menaces identifiées sur la biodiversité et les leviers d'actions ? Quelles sont les principales atteintes aux milieux et comment rétablir ou préserver une fonctionnalité satisfaisante ? |
| Qualité | La qualité de l'eau est-elle un enjeu sur le bassin versant de la Creuse ? Quelles activités et quels usages sont concernés ? Comment réduire les pollutions ? |
| Quantité | La diminution de la ressource est avérée sur l'ensemble du bassin versant. Quelles causes sont identifiées ? Quels sont les leviers d'actions ? |
| Usages | Quelles adaptations voire corrections de certaines pratiques ou de certains usages faudrait-il mettre en place pour concourir au bon état du territoire et concilier les attentes de chacun ? |



Une synthèse des travaux est alors rédigée par chaque animateur de table sur un poster affiché qu'il présente en plénière. Après un temps de remarques éventuelles par les participants, chaque synthèse est **validée par l'ensemble des participants**.

En conclusion de la réunion, le Président de la Commission géographique remercie pour la participation active de chacun, annonce la suite prévue (concertation numérique, élaboration du diagnostic, validation par le bureau de la CLE et par la CLE) et convie chacun à un cocktail convivial.

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE CONCERTATION DE LA COMMISSION GÉOGRAPHIQUE CREUSE

AMONT

Personnes présentes à Sainte Feyre le 12 octobre 2021, ou excusées

Participants

| Nom | Prénom | Structure | Nom | Prénom | Structure |
|------------|--------------|--|-----------------|---------------|--|
| Bigouret | Jean-Jacques | SIAEP de la Rozeille | Lutrat | Flavien | Conseil départemental de la Creuse |
| Blanc | Eric | Hydro BV | Marguerat | Françoise | Météo-france |
| Catoir | Sophie | CEN Nouvelle-Aquitaine | Mestat | Pascal | Fédération des Chasseurs de la Creuse |
| Cauchy | Louis | Communauté de communes Creuse Grand Sud | Meunier | Céline | SIARCA |
| Dubois | Laurent | OFB de la Creuse | Moncaut | Philippe | Conseil départemental de la Creuse |
| Ferandon | Anne | Communauté d'agglomération du Grand Guéret | Pardoux | Pierre-Henri | FDAAPPMA de la Creuse |
| Fournaison | Rémy | CCI de la Creuse | Pateyron | Guy | SIE de l'Ardour |
| Gagneux | Claire | Agence de l'eau Loire-Bretagne | Raja | Norin | Fédération des Chasseurs de la Creuse |
| Gayaud | Clément | GAB de la Creuse | Mousnier | Geoffroy | Communauté d'agglomération du Grand Guéret |
| Georget | Jacques | Commune de St-Sulpice-les-Champs | Vercellotti | Justine | GAB de la Creuse |
| Goval | Laurent | DDT de la Creuse | Veyssière | Karine | Conseil départemental de la Corrèze |
| Guillot | Frédéric | Commune de la Saunière | Tanneau | Coralie | ARS de la Creuse |
| Hornebeck | Catherine | PNR Millevaches en Limousin | Beaufort | Aurélien | EPTB Vienne |
| Jemin | Julien | CEN Nouvelle-Aquitaine | Berthelot | Vincent | EPTB Vienne |
| Labaye | Guy | Chambre d'agriculture de la Creuse | Garcin | Philippe | INHOMINE |
| Lemesle | Julien | Syndicat Mixte du bassin de la Petite Creuse | Nardot-Peyrille | Jean-François | GEONAT |
| Lhéritier | Laurent | Communauté de communes Creuse Grand Sud | Carlier | Pascal | GEONAT |

Excusés

| Nom | Prénom | Structure |
|---------------|---------------|--|
| Abgrall | Jérémy | Centre Régional de la Propriété forestière Nouvelle-Aquitaine – Antenne de Guéret |
| Barbey | Bruno | FDAAPPMA de l'Indre |
| Chevilly | Peggy | Communauté de communes Creuse Sud-ouest |
| Chito | Christian | Conseil départemental de l'Allier |
| Dardaillon | Bruno | SIARCA |
| Delattre | Guillaume | DREAL Nouvelle-Aquitaine |
| Gaillédrat | Miguel | Association Vienne Nature |
| Gaultier | Nathan | Communauté de communes Creuse Sud-ouest |
| Gerves | Valérie | Conseil départemental de l'Indre-et-Loire |
| Grimaud | Hervé | SIAEP de la région de Boussac |
| Gullerme | Nicolas | CBN du Massif Central |
| Massicot | Dominique | Comité régional canoë-kayak Nouvelle-Aquitaine |
| Metegnier | Gabriel | GMHL |
| Moreau | Jean-Baptiste | Député de la Creuse |
| Moreau | Mylène | ARB Centre-Val-de-Loire |
| Pérol | Gildas | Hydro BV |
| Piton | Pierre-Henri | DRAAF CVL |
| Poupier | Laureen | DREAL NA |
| Richet | Marc | Comité régional du tourisme Centre-Val-de-Loire |
| Rouffet-Pinon | Andrée | Limousin Nature Environnement |
| Roux | Eloïse | PNR Millevaches en Limousin |
| Sénécal | Angeline | Logrami Vienne |
| Velghe | Jacques | Communauté d'agglomération du Grand Guéret |
| Villière | Chantale | Syndicat Mixte d'aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise |

Thématique « biodiversité, milieux »

Les questions-cadre de cette thématique

Le bassin de la Creuse abrite un patrimoine naturel riche.
Quelles sont les principales menaces identifiées sur la biodiversité et les leviers d'actions ?
Quelles sont les principales atteintes aux milieux et comment rétablir ou préserver une fonctionnalité satisfaisante ?

En synthèse de la thématique, les participants ont décrit les causes et conséquences, mais aussi les enjeux suivants, pour mieux protéger la biodiversité et les milieux :

La nécessité de préserver et reconquérir les mares, les haies, les zones humides et la ripisylve, a été mise en évidence par les participants qui ont aussi souligné l'importance d'adapter les pratiques, notamment agricoles et sylvicoles à la sensibilité de ces milieux. Les zones humides drainées sont aussi identifiées comme un enjeu.

Il convient, en outre, **d'adapter les pratiques agricoles et sylvicoles** : faire diminuer les piétinements bovins et continuer le travail de mise en défens des berges ; favoriser la diversité des milieux et favoriser une mosaïque d'habitats ; mieux encadrer la pratique du rigolage fait aussi partie des préoccupations de certains acteurs.

Pour favoriser la fonctionnalité des milieux, la gestion des espèces exotiques envahissantes a été mentionnée.

Pour préserver et restaurer la continuité des milieux : travailler et faire respecter les trames vertes et bleues.

Enfin, il convient d'**étudier les impacts des marnages** liés au complexe d'Éguzon.

| Enjeux/Constats | Pistes d'action |
|---|--|
| Préserver, reconquérir : mares, haies, zones humides, ripisylve | Travailler sur l'intérêt pour les usages sous forme de sensibilisation |
| | Restaurer les zones humides drainées |
| | Adapter les pratiques à la sensibilité des zones humides |
| Adapter les pratiques sylvicoles et agricoles | Faire diminuer les piétinements |
| | Mieux encadrer la pratique du rigolage |
| | Continuer le travail de mise en défens |
| Favoriser la diversité des milieux | Se préoccuper des espèces exotiques envahissantes |
| Préserver et restaurer la continuité des milieux | Trames vertes et bleues |
| Étudier les impacts des marnages | Complexe d'Éguzon |

Thématique « qualité »

Les questions-cadre de cette thématique

La qualité de l'eau est-elle un enjeu sur le bassin versant de la Creuse ?
Quelles activités et quels usages sont concernés ?
Comment réduire les pollutions ?

En synthèse de la thématique, les participants ont décrit les enjeux et des pistes pour une eau de meilleure qualité :

Face à la dégradation observée, et pour **préserver la bonne qualité de l'eau** pour la santé du public et des milieux aquatiques, et la bonne continuité des usages, il convient de mieux **connaître les sources de pollutions** et de réaliser davantage de bilans sur les pollutions émergentes, de **rénovier les réseaux**, de **sensibiliser** les populations, de **favoriser la préservation** des pâturages, de la ripisylve et des zones humides.

Les **activités impactées** par la qualité de l'eau sont l'élevage, l'AEP, les loisirs et l'industrie agro-alimentaire.

Deuxième enjeu pour une meilleure qualité de l'eau : **mesurer les impacts de certaines activités et prioriser les enjeux**. Les **activités impactantes** sont : la polyculture, la sylviculture et l'élevage, l'industrie, les loisirs, l'assainissement et les obstacles à l'écoulement. Il faudrait aussi diminuer l'impact des étangs tout en identifiant ceux qui sont intéressants pour la biodiversité.

Les **pistes d'améliorations** sont la **priorisation** des moyens humains et financiers, l'amélioration de la **sécurité des captages** et de **l'assainissement**, l'amélioration de **l'utilisation des pesticides**.

| Enjeux/Constats | Pistes d'action |
|---|--|
| Dégradations (observées ?) : Préserver la bonne qualité de l'eau pour la santé publique, la bonne continuité des usages et les milieux aquatiques | Rénovation des réseaux Sensibilisation des populations |
| Faire davantage de bilans sur les pollutions | Favoriser la préservation des pâturages/ripisylves/zones humides |
| Améliorer les connaissances sur les sources de pollution | |
| Priorisation des enjeux | Priorisation des financements (moyens humains et financiers) |
| Mesure des impacts Diminuer l'impact des étangs et identifier ceux qui sont intéressants | Amélioration de la sécurité des captages et de l'assainissement Amélioration de l'utilisation des pesticides |

Thématique « quantité »

Les questions-cadre de cette thématique

La diminution de la ressource est avérée sur l'ensemble du bassin versant.
Quelles causes sont identifiées ?
Quels sont les leviers d'actions ?

Pour une eau plus disponible, et dans un contexte de changement climatique et de précipitations mal réparties, les participants ont décrit les enjeux et des leviers d'action :

Pour l'AEP, deux enjeux : la **surconsommation** d'eau et les **réseaux** (état, entretien, gestion).
Les leviers d'action sont : la sensibilisation des usagers, une politique de prix incitative, une incitation à la réutilisation (en industrie et en collectivités), une anticipation et des plans de crise (soutien à l'étiage), une interconnexion et sécurisation des réseaux.

A propos des retenues d'eau (étangs, barrages, retenues...) deux enjeux : diminuer leur **nombre** et améliorer leur mode d'alimentation, de gestion et de **fonctionnement**.

Les leviers d'actions peuvent passer par : la connaissance des usages (réaliser des diagnostics pour une gestion au cas par cas), la mise en place de retenues collinaires et/ou de bassines.

Pour plus de zones humides, trois enjeux : diminuer l'impact des **drainages**, éviter les **pertes de fonctionnalités** et les **déconnexions** entre zones humides.

Comme leviers d'actions pertinents : connaître précisément et localiser les ZH, adapter leur gestion et diversifier les acteurs de la pédagogie.

| Enjeux/Constats | Pistes d'action |
|--|--|
| AEP : Surconsommation Réseaux (état, entretien, gestion) | Sensibilisation Politique de prix Réutilisation (industrie, collectivités) Anticipation, plan de crise (soutien à l'étiage) Interconnexion, sécurisation |
| Retenues : Nombre Mode d'alimentation, de gestion et de fonctionnement | Connaissance des usages (diagnostic pour gestion au cas par cas) Retenues collinaires, retenues de substitution |
| Zones humides : Drainage Perte de fonctionnalités Déconnexion | Connaissances précises et localisées Gestion adaptée Pédagogie : plusieurs acteurs |

Thématique « usages »

Les questions-cadre de cette thématique

Quelles adaptations voire corrections de certaines pratiques ou de certains usages faudrait-il mettre en place pour concourir au bon état du territoire et concilier les attentes de chacun ?

Pour des usages équilibrés, les participants préconisent de :

Favoriser une vision partagée (tous usages) **et une approche globale** à l'échelle du bassin versant (sensibilisation, vulgarisation, moyens humains et financiers).

Comme piste d'actions : agir sur le tourisme par une valorisation du territoire, par des aménagements et une gestion des fréquentations.

Rechercher une adéquation usages / ressources disponible grâce à un plan de développement.

Comme pistes d'actions possibles : en agriculture, organiser une gestion de l'abreuvement, travailler la réglementation, créer des moyens de stockage, développer la disponibilité de l'eau (zones humides), adapter les cultures, optimiser les épandages (quantité). En économie (industrie, services et commerce) : améliorer la connaissance des prélèvements/rejets. Développer les circuits fermés.

Pour l'AEP, un constat : les ressources sont en diminution, les besoins en augmentation.

Comme pistes d'actions : réaliser des études prospectives, inciter aux économies d'eau et améliorer les rendements et la gestion de la distribution.

A propos de l'hydroélectricité, les échanges ont porté sur la perception du potentiel hydroélectrique du territoire (fort/faible). Deux pistes d'actions : maintenir les usages et les curages. Proposer des aides.

| Enjeux/Constats | Pistes d'action |
|--|---|
| Favoriser une vision partagée (tous usages) et une approche globale au plan du bassin versant (sensibilisation, vulgarisation, moyens humains et financiers) | Tourisme : Valorisation du territoire et fréquentation (aménagement, gestion) |
| Rechercher une adéquation usages / ressources disponible | Agriculture : Gestion de l'abreuvement, réglementation, stockage, disponibilité de l'eau (ZH), adaptation des cultures, épandages (quantité) Économie (industrie, services et commerce) : Améliorer la connaissance des prélèvements/rejets Circuits fermés |
| AEP : Ressources en diminution, besoins en augmentation | Prospective Rendement et gestion de la distribution Économies d'eau |
| Hydroélectricité : Potentiel faible / fort | Maintien des usages + curages Aides |

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE CONCERTATION DE LA COMMISSION GÉOGRAPHIQUE CREUSE AVAL

PERSONNES PRÉSENTES À PRISSAC, LE 13 OCTOBRE 2021, OU EXCUSÉES

Participants

| Nom | Prénom | Structure |
|-----------------|---------------|--|
| Baillargeat | Sébastien | Office Français de la Biodiversité de la Vienne |
| Buzance | Damien | Fédération d'Indre-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique |
| Coudrin | Benoît | Conseil départemental d'Indre et Loire |
| Darreau | Jean-Pierre | Syndicat des Eaux de la Région de Fontgombault |
| De Courrèges | Bénédict | Communauté d'agglomération Grand Châtelleraut |
| Demiot | Philippe | Chambre d'agriculture de l'Indre |
| Druine | Flavie | Direction Départementale des Territoires de l'Indre et Loire |
| Fauconnier | Jean-Marie | Syndicat des Eaux de la Grave-Argenton |
| Foysel | Michel | Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de la Bouzanne |
| Godet | Jérémy | Conseil régional Centre Val de Loire |
| Joliveau | Elodie | Pays Castelroussin Val de l'Indre |
| Kervevan | Carole | Agence de l'Eau Loire Bretagne – Centre Loire |
| Lionnais | Rémy | Agence de l'Eau Loire Bretagne – Centre Loire |
| Mourioux | Elodie | Syndicat Intercommunal d'Aménagement Sédelle – Cazine – Brézentine |
| Nandillon | Jean-Pierre | Communauté de communes Eguzon – Argenton – Vallée de la Creuse |
| Rodier | Gilles | SIEAP CIRON – OULCHES |
| Senecal | Angéline | Logrami Vienne |
| Sionneau | Yohann | Communauté de communes Loches Sud Touraine |
| Toussaint | Christian | Indre Nature |
| Vadnal | Perrine | Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de la Bouzanne |
| Pouzet | Amandine | SYAGC |
| David | Mathieu | Syndicat Mixte Pays Castelroussin |
| Dusaussoy | Boris | Conseil départemental 36 |
| Sachet | Bertrand | Conseil départemental 36 |
| Perrot | François | ARS 36 |
| Catalifaud | Hélène | DDT 36 |
| Souet | Gilles | ARS DD 36 |
| Harny | Gaetan | SEPB |
| Ehret | Xavier | ADIV |
| Gibilard | Gaetan | FDAAPPMA 36 |
| Jacquet | Alain | SMABCAC |
| De Cesare | Christian | HYDRO BV |
| Mazerolles | Alban | SMABCAC |
| Perreaud | Romane | EPTB Vienne |
| Berthelot | Vincent | EPTB Vienne |
| Garcin | Philippe | IN'HOMINE |
| Nardot-Peyrille | Jean-François | GEONAT |
| Carlier | Pascal | GEONAT |

Excusés

| Nom | Prénom | Structure |
|----------------|---------------|---|
| Abgrall | Jérémy | Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle Aquitaine ; Antenne de Guéret |
| Barbey | Bruno | Fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique |
| Camus | Jean-Louis | Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise |
| Chevilly | Peggy | Communauté de communes Creuse Sud Ouest |
| Delattre | Guillaume | DREAL Nouvelle Aquitaine – Poitiers |
| Gaultier | Nathan | Communauté de communes Creuse Sud Ouest |
| Gerves | Valérie | Conseil départemental de l'Indre |
| Gullerme | Nicolas | Conservatoire Botanique National du Massif Central |
| Jacquet-Martin | Charlotte | Syndicat des Eaux de la Région de Fontgombault |
| Jacquier | Thierry | Direction Départementale des Territoires de l'Indre et Loire |
| Lemarchant | Géraldine | Direction Départementale des Territoires de la Vienne |
| Metegnier | Gabriel | Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin |
| Moreau | Jean-Baptiste | Député de la Creuse |
| Moreau | Mylène | Agence Régionale de la Biodiversité Centre-Val-de-Loire |
| Piton | Pierre | Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Centre Val de Loire |
| Poupier | Laureen | Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine |
| Richet | Marc | Comité régional du Tourisme Centre Val de Loire |
| Villiere | Chantale | Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise |

Thématique « biodiversité, milieux »

Les questions-cadre de cette thématique

Le bassin de la Creuse abrite un patrimoine naturel riche.
Quelles sont les principales menaces identifiées sur la biodiversité et les leviers d'actions ?
Quelles sont les principales atteintes aux milieux et comment rétablir ou préserver une fonctionnalité satisfaisante ?

Pour mieux protéger la biodiversité et les milieux, les participants ont dressé un diagnostic assorti et des pistes d'actions possibles :

Deux constats sont partagés par tous : d'une part les surfaces de **prairies et de landes diminuent**. D'autre part, les impacts sur la biodiversité sont générés par des **espèces exotiques envahissantes**, par le **remembrement** et les curages, par l'usage de produits **phytosanitaires**, par un excès de nutriments qui provoquent une **eutrophisation** qui impacte la biodiversité.

Parmi les **pistes d'enjeux**, les participants pointent un enjeu général : **améliorer la résilience** face au changement climatique. Dans cet esprit, ils estiment nécessaire **d'améliorer la connaissance** et de **sensibiliser** la population. Il conviendrait aussi de **relier les enjeux** économiques et environnementaux, ainsi que les documents **d'urbanisme** avec la biodiversité.

De manière pragmatique, il est recommandé de favoriser la **diversité** (haies, singularités), ainsi que **les zones humides fonctionnelles**.

Pour les **poissons migrateurs**, ils proposent d'augmenter la **capacité d'accueil**, pour faire face aux nombreux impacts.

Enfin, les participants s'interrogent sur le rôle et l'avenir « par et pour » les **plantes envahissantes**. Ils suggèrent de diminuer leurs impacts pour maintenir la biodiversité.

| Enjeux/Constats | Pistes d'action |
|---|--|
| Impacts : * des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité locale * du remembrement, des curages * des phytosanitaires * de l'eutrophisation par excès de nutriments : tue la biodiversité Diminution des surfaces de prairies et de landes | Améliorer la connaissance et sensibiliser |
| | Relier les enjeux économiques et environnementaux |
| | Relier les documents d'urbanisme à la biodiversité |
| | Améliorer la résilience face au changement climatique |
| | Favoriser la diversité (haies, singularités) et les zones humides fonctionnelles |
| | Poissons migrateurs : augmenter la capacité d'accueil face aux nombreux impacts |
| | Quel rôle et avenir par et pour les plantes envahissantes ? Diminuer les impacts pour maintenir la biodiversité |

Thématique « qualité »

Les questions-cadre de cette thématique

La qualité de l'eau est-elle un enjeu sur le bassin versant de la Creuse ?
Quelles activités et quels usages sont concernés ?
Comment réduire les pollutions ?

Pour une eau de meilleure qualité, les participants ont décrit des impacts, des enjeux et des pistes d'actions :

Au niveau des causes et de leurs impacts sur la qualité de l'eau, il est à noter que le dérèglement climatique entraîne une **hausse des températures de l'eau et une diminution des débits**. Les usages apportent des **polluants**. Les **pertes de zones humides et de haies** impactent négativement la qualité des eaux. Le développement de cyanobactéries, lié à un apport excessif de nutriments (azote et phosphore) peut avoir également des impacts sur les activités touristiques (baignade par exemple) et sur la qualité de l'eau potable.

On constate aussi une **prise de conscience tardive** et un **manque de connaissances** sur ces impacts.

On connaît, néanmoins, les conséquences – notamment sur le **coût de l'eau potable**, de la perte des capacités **d'autoépuration** des cours d'eau et du **non traitement** des eaux de ruissellement.

Une des pistes de solution évoquée consisterait en l'abandon de certaines ressources trop fragiles associée à l'interconnexion entre les réseaux.

| |
|---|
| Enjeux/Constats |
| Impacts : Dérèglement climatique : hausse des températures de l'eau et diminution des débits Usages : apports de polluants Pertes de zones humides et de haies : impacts sur la qualité de l'eau Développement de cyanobactéries : impact sur le tourisme |
| Manque de connaissance |
| Captage des eaux potables : fermeture, interconnexion |
| Coût de l'eau potable |
| Prise de conscience tardive |
| Perte des capacités d'autoépuration des cours d'eau |
| Non traitement des eaux de ruissellement |

Thématique « quantité »

Les questions-cadre de cette thématique

La diminution de la ressource est avérée sur l'ensemble du bassin versant.
Quelles causes sont identifiées ?
Quels sont les leviers d'actions ?

Pour une eau plus disponible, les participants ont décrit des causes (sans un accord unanime) et conséquences. Ils ont discerné des réponses - notamment techniques - pour augmenter la résilience du territoire. Ils ont proposé quelques éléments de portage.

Deux causes principales affectent la quantité d'eau sur le territoire : le changement climatique et la modification de la pluviométrie. En conséquence, on note une augmentation des propositions de stockage, ainsi qu'une augmentation des conflits liés aux usages.

Pour obtenir une vision globale de la situation, les participants proposent de créer un observatoire des ressources en eau qui permettrait d'obtenir une connaissance plus fine du terrain, notamment des possibilités de stockage. Ils citent aussi l'étude HMUC en cours pour permettre une acquisition de connaissances nécessaire à la prise de décision.

Pour le réseau d'AEP, il pourrait être intéressant de dresser un état des lieux, puis de créer un plan de gestion, qui déboucherait sur des investissements appropriés. Notamment pour la gestion et l'entretien des réseaux.

Enfin, le ralentissement des écoulements et la réutilisation des eaux usées sont des pistes à explorer.

Sur le plan du portage de ces actions et dans une perspective de conciliation des usages, il est souhaité de faciliter les échanges d'informations entre structures (décloisonnement, pas seulement en période de crise) et de bonnes pratiques agricoles.

Une information dédiée aux élus et une vulgarisation accessible à tous, précéderaient la mise en place d'une démarche de co-construction des programmes.

| Enjeux/Constats | Pistes d'action |
|---|---|
| Changement climatique Modification de la pluviométrie Ayant pour conséquences : Augmentation des propositions de stockage Augmentation des conflits liés aux usages | Vision globale (HMUC) + observatoire des ressources en eau Connaissance plus fine du terrain Conciliation des usages |
| | Portage : Échange d'informations entre structures (décloisonnement, pas seulement en période de crise) Démarche de co-construction des programmes Information dédiées vers les élus Vulgarisation accessible à tous |
| | Réponses techniques : Réseau AEP : état, gestion, investissements Étude fine des possibilités de stockage Échanges de bonnes pratiques agricoles Gestion et entretien des zones humides Retardement des écoulements Réutilisation des eaux usées |

Thématique « usages »

Les questions-cadre de cette thématique

Quelles adaptations voire corrections de certaines pratiques ou de certains usages faudrait-il mettre en place pour concourir au bon état du territoire et concilier les attentes de chacun ?

Pour des usages équilibrés, les participants constatent :

A propos des milieux, leur bonne qualité permet l'attractivité du territoire, alors qu'une mauvaise qualité impacte le développement économique et la santé des habitants.

Ils préconisent :

- **une concertation** qui permettrait de partager des constats et des connaissances et de bâtir des **solutions communes**.
- une **hiérarchisation des usages**, en partant de cette question-clé : « **et si le milieu s'imposait aux usages ?** » pour définir les pressions et priorités des territoires.

Sur le plan des ressources, si l'on veut changer les choses, il convient de **considérer l'eau comme un bien commun et de penser « droit universel »**.

Alors, on pourra développer une logique de solidarité et de complémentarité à l'échelle du bassin versant.

Sur le plan de la **réglementation**, il convient de penser à **long terme**, de se donner des **objectifs réalisables**, puis de la faire connaître et de **coordonner les acteurs** pour, notamment, qu'elle soit **appliquée et contrôlée**.

| Enjeux/Constats | Pistes d'action |
|---|---|
| Une concertation pour : partager des constats et des connaissances Permettre de bâtir des solutions communes Solidarité et complémentarité à l'échelle du bassin versant | Une hiérarchisation des usages ? Et si le milieu s'imposait aux usages ? Pressions/priorités des territoires |
| | Ressources : Penser « droit universel », un bien commun Solidarité et complémentarité à l'échelle du bassin versant |
| | Réglementation : Se donner des objectifs réalisables Penser à long terme Elle doit être reconnue, appliquée et contrôlée |
| Qualité des milieux : Une bonne qualité permet l'attractivité du territoire Une mauvaise qualité impacte le développement économique et la santé | |

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE CONCERTATION DE LA COMMISSION GÉOGRAPHIQUE GARTEMPE

PERSONNES PRÉSENTES À LATHUS-SAINT-RÉMY, LE 14 OCTOBRE 2021, OU EXCUSÉES

Participants

| Nom | Prénom | Structure |
|-------------|-------------|---|
| Berthier | Caroline | OFB de la Haute-Vienne |
| Bertrand | Jean-Michel | Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe |
| Bock | François | Conseil départemental de la Vienne |
| Boireault | Guillaume | SMABCAC |
| Boiron | William | Communauté de Communes Vienne Gartempe |
| Boussicault | Clément | SIEPAL |
| Calendrier | Arnaud | Communauté de Communes Vienne Gartempe |
| Chabassier | Marcel | Sources et rivières du Limousin |
| Charlat | Stéphanie | FDAAPPMA de la Haute-Vienne |
| Cocquerel | Sarah | CEN NA |
| Crouzoulon | Marie | Communauté Urbaine de Limoges Métropole |
| Delattre | Guillaume | DREAL Nouvelle Aquitaine Poitiers |
| Dessein | Maud | CEN NA |
| Gagneux | Claire | Agnece de l'eau Loire Bretagne |
| Genet | Paul | Association pour la sauvegarde de la Gartempe |
| Gueret | Emilie | CD de la Haute-Vienne |
| Hetsch | Emmanuelle | Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne |
| Jacquelin | Hervé | ADIV |
| Janicot | Philippe | Communauté Urbaine de Limoges Métropole |
| Knies | Johannes | Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne |
| Labaye | Guy | Chambre d'agriculture de la Creuse |

| Nom | Prénom | Structure |
|-----------------|---------------|--|
| Labesse | Sébastien | Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe |
| Lagarde | Lionel | DDT de la Haute-Vienne |
| Legrand | Chloë | SIEPAL |
| Lemarchant | Géraldine | DDT de la Haute-Vienne |
| Morange | Aurélien | ARS de la Haute-Vienne |
| Muyle | Didier | Hydro BV |
| Nowosielski | Brice | Fédération de pêche de la Vienne |
| Perthuis | Sidier | CD de la Vienne |
| Picard | Elodie | Communauté d'agglomération Grand Châtelleraut |
| Sautron | Audrey | Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Gartempe et affluents |
| Sauvion | Isabelle | Chambre d'agriculture de la Vienne |
| Senecal | Angéline | Logrami Vienne |
| Turpeau | François | Chambre d'agriculture de la Vienne |
| Pouzet | Amandine | SYAGC |
| Damiens | Jean-Bernard | CPIE Pays creusoises |
| Raymondi | Maude | SMASP |
| Loriot | Stéphane | EPTB Vienne |
| Berthelot | Vincent | EPTB Vienne |
| Garcin | Philippe | IN'HOMINE |
| Nardot-Peyrille | Jean-François | GEONAT |
| Carlier | Pascal | GEONAT |

Excusés

| Nom | Prénom | Structure |
|-----------|---------------|--|
| Abgrall | Jérémy | Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle Aquitaine ; antenne de Guéret |
| Barbey | Bruno | FDAAPPMA 36 |
| Chevilley | Peggy | Communauté de communes Creuse Sud-Ouest |
| Gaultier | Nathan | Communauté de communes Creuse Sud-Ouest |
| Gerves | Valérie | Conseil départemental de l'Indre et Loire |
| Gullerme | Nicolas | CBN du Massif Central |
| Metegnier | Gabriel | GMHL |
| Moreau | Jean-Baptiste | Député de la Creuse |
| Moreau | Mylène | ARB Centre-Val-de-Loire |
| Pichon | Alain | Conseil départemental de la Vienne |
| Piton | Pierre | DRAAF CVL |
| Poupier | Laureen | DREAL NA |
| Richet | Marcel | Comité régional du Tourisme Centre Val de Loire |
| Tanneau | Coralie | ARS Creuse |
| Villiere | Chantale | Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise |

Thématique « biodiversité, milieux »

Les questions-cadre de cette thématique

Le bassin de la Creuse abrite un patrimoine naturel riche.
 Quelles sont les principales menaces identifiées sur la biodiversité et les leviers d'actions ?
 Quelles sont les principales atteintes aux milieux et comment rétablir ou préserver une fonctionnalité satisfaisante ?

Pour mieux protéger la biodiversité et les milieux, les participants ont décrit les principaux constats et des leviers d'actions possibles :

Pour **améliorer la résilience des milieux face au changement climatique** et pour une diversité de milieux, il est proposé de s'appuyer sur les **solutions fondées sur la nature** (zones humides, haies, forêts), d'améliorer les **fonctionnalités des cours d'eau**, de préserver/recréer des **corridors écologiques**.

Du côté des forêts, comme milieu d'intérêt, les participants pointent une problématique **d'exploitation intensive**.

Les plans d'eau, d'autre part, ont des impacts sur la biodiversité.

Comme levier d'actions, il est proposé d'utiliser le levier **d'urbanisme** : SCOT, PLUi, TVB.

De nombreux leviers d'actions existent, comme de **favoriser la vie du sol** et de diminuer les effets du **piétinement** en zone d'élevage et les impacts des **espèces exotiques envahissantes**.

Pour les poissons migrateurs, une richesse à augmenter, il convient **d'effacer des ouvrages** et de faciliter la circulation et **l'accès aux frayères**.

Pour les zones humides, il est recommandé de **les préserver et les restaurer** car elles sont d'intérêt essentiel sur le bassin versant.

| Enjeux/Constats | Pistes d'action |
|--|--|
| Forêts : milieu d'intérêt Problématique en exploitation intensive | Améliorer la résilience des milieux face au changement climatique et pour une diversité de milieux * solutions fondées sur la nature (zones humides, haies, forêts) * fonctionnalités des cours d'eau * corridors écologiques |
| | Diminuer les effets du piétinement en zone d'élevage et les impacts des espèces exotiques envahissantes |
| | Poissons migrateurs : Richesse à augmenter en effaçant des ouvrages hydroélectriques et en facilitant la circulation et l'accès aux frayères |
| | Zones humides : Les préserver et les restaurer car elles sont d'intérêt essentiel sur le bassin versant |
| Impacts des plans d'eau sur la biodiversité | Favoriser la vie du sol |
| | Utiliser le levier d'urbanisme : SCOT, PLUi, TVB |

Thématique « qualité »

Les questions-cadre de cette thématique

La qualité de l'eau est-elle un enjeu sur le bassin versant de la Creuse ?
Quelles activités et quels usages sont concernés ?
Comment réduire les pollutions ?

Pour les participants plusieurs problématiques conduisent à une eau de mauvaise qualité :

L'**assainissement** est parfois défectueux, notamment à cause de petites **STEP autonomes**.

Les **pollutions d'origine agricoles**, notamment à St-Savin et Descartes où on note un usage intense de produits **phytosanitaires**. A quoi s'ajoutent les **piétinements** et les **déjections** bovines qui conduisent à des dégradations des sols et berges et à des pollutions. Enfin, les **méthaniseurs** des gros élevages sont aussi cités pour leurs impacts.

Les **reliquats médicamenteux/hormonaux** jouent un rôle, mais ils sont méconnus et les traitements restent à améliorer.

Des **polluants d'origines naturelles** (Aluminium/Fer), ainsi que la **radioactivité** impactent aussi la qualité de l'eau.

| |
|---|
| Enjeux/Constats |
| Assainissements (petites STEP autonomes) |
| Pollutions d'origine agricoles (notamment St-Savin et Descartes : produits phytosanitaires) |
| Dégradations par les piétinements et les déjections bovines |
| Les méthaniseurs des gros élevages |
| Les reliquats médicamenteux/hormones : méconnaissances et traitements |
| Radioactivité |
| Étangs |
| Origines naturelles (Aluminium, forêt) |

Thématique « quantité »

Les questions-cadre de cette thématique

La diminution de la ressource est avérée sur l'ensemble du bassin versant.
Quelles causes sont identifiées ?
Quels sont les leviers d'actions ?

A propos de la quantité d'eau, les participants ont décrit des causes et leurs conséquences. Ils ont discerné des leviers d'action.

Comme causes des assecs et inondations qui conduisent à des conflits d'usages, les participants citent d'abord le **changement climatique**, mais aussi des causes anthropiques directes comme **l'artificialisation des sols**, le mauvais **état des réseaux** et leur gestion. Ces éléments conduisent à une pression par les usages qui augmente **l'évapotranspiration**, notamment.

Les leviers d'actions peuvent être regroupés en quatre domaines :

Tout d'abord, **améliorer la connaissance** sur le fonctionnement des milieux aquatiques (eaux de surfaces, altérites, failles), à toutes les échelles (micro et macro), par une étude **HMUC**.

Ensuite, il conviendrait de mettre en place des **outils d'aménagement**, notamment grâce aux documents **d'urbanisme**, pour permettre la **conservation de l'eau sur les parcelles** en ralentissant son écoulement, en augmentant le **nombre de mares et le réseau des haies**, et aussi en favorisant la **récupération des eaux de pluie**.

Le troisième levier d'action consiste dans **les économies d'eau**. En débutant par **l'information** des usagers sur les **connaissances partagées**, leur **sensibilisation** grâce à des pédagogies adaptées permettant de réduire les **gaspillages**. Des **leviers financiers** peuvent être envisagés, notamment par une politique de **tarif du m3** d'eau.

Enfin, une bonne gouvernance de l'eau, avec des **antennes coordonnées**, peut actionner plusieurs leviers, d'abord celui de la **conciliation** à partir d'une **priorisation** et dans un esprit **d'équité des usages**. Ensuite, les participants indiquent la nécessité de mobiliser le levier **réglementaire** (Zone de Répartition des Eaux (ZRE)) et surtout de **faire respecter la réglementation**.

| Enjeux/Constats | Pistes d'action |
|---|--|
| Changement climatique Gestion... Pression des usages (augmente l'ETP) Artificialisation des sols États des réseaux Ayant pour conséquences : Conflits d'usages Assecs/étiages et inondations | Gouvernance : Conciliation Coordination des antennes Volet réglementaire (ZRE ?) Respect de la réglementation Priorisation et équité |
| | Aménagements (outils) : Conservation de l'eau sur les parcelles (ralentissement des écoulements) Augmenter le nombre de mares et le réseau de haies Documents d'urbanisme Récupération des eaux pluviales |
| | Connaissance : Fonctionnement des milieux aquatiques (eau de surface/altérites/failles) Études HMUC Quelles échelles (macro et micro) |
| | Économies d'eau : Attention au gaspillage Usages adaptés Lever financier (prix du m ³) Information, sensibilisation et pédagogie Avoir une connaissance partagée |

Thématique « usages »

Les questions-cadre de cette thématique

Quelles adaptations voire corrections de certaines pratiques ou de certains usages faudrait-il mettre en place pour concourir au bon état du territoire et concilier les attentes de chacun ?

Les participants ont tenté de comprendre pourquoi la situation est telle actuellement et comment l'améliorer.

Partant du postulat que la ressource en eau constitue **un bien universel**, on constate que les **stratégies et les pratiques des acteurs sont méconnues**, et que leurs **intérêts sont contradictoires**. Comme les instances de concertation sont insuffisantes, on s'en remet aux **contraintes économiques et réglementaires pour réguler** les usages.

Comment améliorer les usages ? Les participants proposent 7 leviers d'action :

D'abord, **améliorer la connaissance** en collectant de nouvelles données grâce à des études et des suivis, puis **en l'objectivant et en la partageant**.

Ce partage vise à développer la **prise de conscience** de tous les acteurs via une **pédagogie** adaptée au grand public et même des **formations**.

On pourrait aussi développer les **concertations**, pour une **gestion transversale**, dans un esprit de **solidarité amont / aval** au plan du bassin versant.

Le **cadre réglementaire** peut être utilisé pour **réguler les usages**, à condition que son application reste **cohérente et surtout contrôlée**.

Enfin, les **pratiques agricoles doivent être adaptées** sur le plan des **prélèvements** et des **usages**, notamment en **diversifiant les cultures**, en **stockant** l'eau et en tenant compte de la **conversion des sols**.

En parallèle, on pourra **restaurer des zones humides et des haies**, pour améliorer les milieux naturels.

| Enjeux/Constats | Pistes d'action |
|---|---|
| Existence de nombreux intérêts contradictoires La ressource en eau est un bien universel Existence de contraintes économiques et réglementaires Les concertations sont insuffisantes Les stratégies et pratiques des acteurs sont méconnues | Économies d'eau : Gestion fluviale Limitation des pertes Réutilisation des eaux usées |
| | Amélioration de la connaissance...à faire objectiver, à partager et à accepter Études et suivis Nouvelles données |
| | Développer la prise de conscience Pédagogie du grand public Implication des acteurs Formations |
| | Développer les concertations Solidarité amont/aval Gestion transversale |
| | Cadre réglementaire Application Cohérence dans l'application Contrôle |
| | Adaptation des pratiques agricoles Diversité des cultures Stockage d'eau Prise en compte de la conversion des sols Adaptation des prélèvements et des usages |
| | Milieux naturels Restauration des zones humides Haies |



20 rue Atlantis
Parc ESTER Technopôle
87068 LIMOGES
Tél : 05 55 06 39 42

www.eptb-vienne.fr